

[Lined area for minutes or notes, mostly blank]

Fait et délibéré à _____
les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre : MM. _____

N'ont pas signé : MM. _____

si le vote a eu lieu au
utin public, établir à
uite la désignation de
r vote (Art. 51 de la loi
5 avril 1884).

entionner à la suite
use qui les a empêchés
igner (Art. 57 de la loi
unicipale).



Pour extrait conforme :
Le Maire

CHARENTE-MARITIME

2^o DIVISION2^o Bureau

JP/CG

LA ROCHELLE, le 1er Février 1947



LE PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME

à Monsieur le Maire de : ROYAN

(sous couvert de M. le Sous-Préfet de ROCHEFORT)

- OBJET : Agent chargé du nettoyage du marché central de ROYAN (Font de Cherves)
- REF. : Ma lettre JP/SD du 8 Janvier 1947
Votre lettre LP/LH du 17 Janvier 1947
- P.J. : I Délibération
I Arrêté de nomination
I Lettre

J'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli, revêtu de mon approbation, votre délibération en date du 29 Novembre 1946 et, revêtu de mon visa, votre arrêté de nomination concernant le balayeur du marché de Font de Cherves en attirant toutefois votre attention sur le fait que l'emploi de M. SALERNO Auguste comme contractuel ne peut avoir que le caractère exceptionnel et provisoire déjà signalé et qu'il y aurait lieu, en conséquence, de régulariser le plus tôt possible la situation de l'intéressé, par la nomination de celui-ci à un emploi d'auxiliaire rémunéré à l'heure ou à la journée.

Le Préfet,

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général.